

IDENTITE DE L'ELEVE

NOM :

PRENOMS :

Sexe : Garçon Fille

Date de naissance : / / 19

PHOTO OBLIGATOIRE

Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse personnelle : Boîte postale :

(Obligatoire)
Commune : Code postal :

Domicile Mobilis Travail

Transport scolaire : Oui Non Si oui, ligne de bus

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS

Régime souhaité en 2018 : Externe Demi-pensionnaire Interne

Boursier : Oui Non

Non boursier : Pour les élèves non boursiers un acompte est demandé

Demi-pensionnaire : 15 000 Fcp Interne : 30 000 Fcp

Date d'entrée dans l'établissement : / / 201

SCOLARITE L'ANNEE PRECEDENTE

Nom du dernier établissement fréquenté :

Adresse : Commune :

Classe fréquentée en 2017 :

Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe

RESPONSABLE LEGAL 1 NOM Prénom:

Père Mère Tuteur

Situation familiale : Marié Séparé Veuf Célibataire

Adresse personnelle : Boîte postale :

(Obligatoire)
Commune : Code postal :

Domicile Mobilis Travail :

Votre enfant réside à votre domicile OUI NON

Si non : Nom, adresse, lien de parenté et n° de tél de la personne chez qui votre enfant réside

RESPONSABLE LEGAL 2 NOM Prénom:

Père Mère Tuteur

Situation familiale : Marié Séparé Veuf Célibataire

Adresse personnelle : Boîte postale :

(Obligatoire)
Commune : Code postal :

Domicile Mobilis Travail

Votre enfant réside à votre domicile OUI NON

Si non : Nom, adresse, lien de parenté et n° de tél de la personne chez qui votre enfant réside

ENFANTS A CHARGE

Nombre d'enfants en maternel et en primaire :

Nombre d'enfants au collège et au lycée :

Nombre total d'enfants à charge :

CORRESPONDANTS A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT POUR LES ELEVES INTERNES

Nom : Prénom :

Adresse personnelle : Boîte postale :

(Obligatoire)
Commune : Code postal :

Domicile Mobilis Travail

Lien avec l'élève :

IMPORTANT : ROLE DU CORRESPONDANT

Le correspondant s'engage :

1. A représenter les responsables légaux de l'élève auprès du lycée
2. A prendre la responsabilité de l'élève lorsqu'il les circonstances l'exigeront :
 - a. En cas de fermeture du lycée et/ou de l'internat
 - b. En cas d'exclusion temporaire à effet immédiat (sanction disciplinaire pour faute grave)
 - c. En cas d'évacuation sanitaire décidé par le service infirmier, Cpe ou Chef d'établissement.

Date et signature du correspondant :

Si le correspondant est injoignable ou indisponible ou en cas de déclaration abusive (correspondant non averti par les parents), les parents s'engagent à venir chercher leur enfant IMMEDIATEMENT

Date et signature des responsables légaux :

AUTORISATION PERMANENTE DE SORTIES PEDAGOGIQUES OU SOCIOCULTURELLES

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Responsable légal de l'élève :

Nom : Prénom :

Autorise : N'autorise pas :

Mon enfant à participer à toute sortie pédagogique ou socioculturelle organisée par l'établissement durant l'année scolaire 2017 et à utiliser le transport scolaire mis à disposition des élèves et du lycée. Les informations relatives aux sorties seront transmises à la famille à l'avance.

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE LE MERCREDI DE 15H00 A 17H00 POUR LES ELEVES MINEURS

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Responsable légal de l'élève :

Nom : Prénom :

Autorise : N'autorise pas :

Mon enfant à quitter l'établissement entre 15h00 et 17h00 le mercredi après-midi.

Touho, le : / / 201

Signature des responsables légaux :

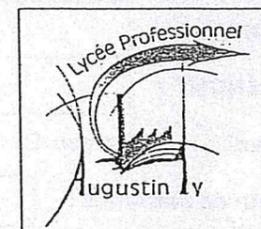
Signature de l'élève :

ASSURANCE SCOLAIRE

Pour toutes les activités scolaires obligatoires, c'est-à-dire celles inscrites dans l'emploi du temps de l'élève, l'assurance n'est pas obligatoire. C'est le cas par exemple pour les sorties scolaires obligatoires (sortie à la piscine ou au gymnase par exemple). Mais elle est fortement recommandée. En revanche, elle sera exigée pour les activités facultatives organisées par l'établissement : séjour linguistique, classes de découverte et toute sortie facultative en général.

L'assurance scolaire doit couvrir les dommages causés par votre enfant (responsabilité civile) et ceux dont il serait victime. Merci de contacter votre assureur pour toute information.

Ministère de l'Éducation Nationale
Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie
Lycée professionnel Augustin Ty
98831 Touho
Tel standard : 428711
Vie scolaire et Internat : 426446
Télécopie : 428757



DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNEE 2018

DU LUNDI 11 DECEMBRE 2017 AU JEUDI 21 DECEMBRE 2017

L'inscription s'effectue obligatoirement au lycée
L'élève doit obligatoirement être accompagné par un responsable légal

Nom :

Prénom :

Classe :

PREMIERE
INSCRIPTION

REGIME :

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ELEVES QUI ENTRENT AU LYCEE

- Dossier d'inscription dûment complété
- Dossier d'inscription à l'internat dûment complété (le cas échéant)
- Fiche de renseignements infirmerie dûment complétée
- Photocopie du carnet de santé (2 pages de vaccination)
- Photocopie du livret de famille (acte de naissance)
- la carte d'assuré social (CAFAT, Aide médicale, mutuelle, etc.)
- Relevé d'identité bancaire ou postale
- Attestation de bourse 2018
- Adhésion UNSS dûment complétée
- Autorisation parentale sortie EPS dûment complétée
- Bulletin d'adhésion au FSE et règlement de 500 F
- Attestation d'assurance scolaire
- La notification d'orientation
- Certificat de radiation de l'établissement d'origine
- Certificat médical d'orientation scolaire